

**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

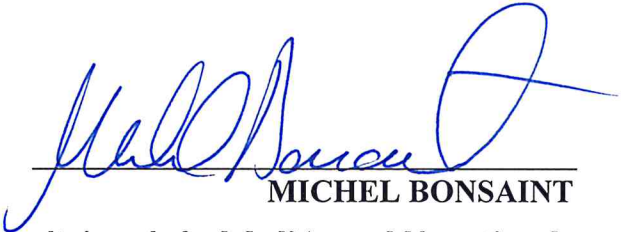
**QUE l'Assemblée nationale demande le maintien intégral du système de gestion de l'offre, dans le cadre de la renégociation de l'ALÉNA.**

**QU'elle exige du gouvernement du Canada aucune concession de nouveau contingent d'importation dans les secteurs sous gestion de l'offre.**

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 18 OCTOBRE 2017.**

Québec, ce dix-huitième jour d'octobre 2017



  
MICHEL BONSAINT  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale